
**Projet de rénovation d'un immeuble Orvitis du
14 au 30 rue Ernest Renan à Chenôte (21)**

**Compte-rendu d'intervention écologue
2023**



20 mars 2023

Projet de rénovation d'un immeuble Orvitis au 26 rue Ernest Renan à Chenôve (21)

Compte-rendu d'intervention écologique 2023

Indice	Date	Modifications	Etabli par	Vérifié par
V1	15/02/23	Version initiale	C. Verbeke	B. Feuvrier
V2	20/03/23	Version finale	C. Verbeke	S. Nobilliaux

Maître d'ouvrage



Note : sauf mention contraire, toutes illustrations/photos présentes dans ce rapport ont été produites par Acer campestre dans le cadre de ses missions. Elles sont la propriété d'Acer campestre. Toute utilisation en dehors de cette étude devra faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable.

Sommaire

Préambule	4
Détail de l'intervention	5
<hr/>	
I. Intervention sur site	5
II. Détail de l'intervention sur site	6
II.A. Habitats potentiels au niveau de la façade ouest	6
II.B. Habitats potentiels au niveau de la façade est	8
II.C. Habitat potentiel au niveau du toit	10
II.D. Présence de Chiroptères et dispositifs anti-retour	11
Conclusion et préconisations	13
<hr/>	

Index des tableaux

<i>Tableau 1 : Liste des intervenants</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 2 : Dates des prospections sur site</i>	<i>5</i>

Index des illustrations

<i>Illustration 1 : Intervention sur l'immeuble grâce à une nacelle.</i>	<i>6</i>
<i>Illustration 2 : Un joint de dilatation (à gauche) et un disjointement au-dessus d'une fenêtre (à droite) favorables aux Chiroptères.....</i>	<i>6</i>
<i>Illustration 3 : Disjointement au-dessus d'une fenêtre non favorable, bouché par du béton</i>	<i>7</i>
<i>Illustration 4 : Récapitulatif des habitats potentiels à chiroptères de la façade nord-ouest non vérifiés.....</i>	<i>8</i>
<i>Illustration 5 : Reste de matériel de nidification derrière la couverture du toit.....</i>	<i>10</i>
<i>Illustration 6 : Couverture du toit enlevée (à gauche) ou condamnée par des manchons de polyéthylène (à droite)</i>	<i>10</i>
<i>Illustration 7 : Individu et tas de guano observés dans des joints de dilatation</i>	<i>11</i>
<i>Illustration 8 : Dispositifs anti-retour pour Chiroptères installés à l'entrée N°30 sur la façade ouest</i>	<i>12</i>

Index des cartes

<i>Carte 1 : Récapitulatif des habitats potentiels à chiroptères des façades vérifiés.....</i>	<i>9</i>
--	----------

Préambule

Ce document relate l'intervention écologique ayant eu lieu avant la phase de travaux prévue pour la rénovation d'un immeuble Orvitis, situé du 14 au 30 rue Ernest Renan sur la commune de Chenôve (21).

L'intervention prévoyait d'une part la vérification de présence ou absence de Chiroptères et du Moineau domestique dans les différents micro-habitats potentiels du bâtiment, préalablement identifiés par un écologue intervenu indépendamment le 17 octobre 2022. D'autre part, elle prévoyait la condamnation des habitats potentiels en l'absence certaine d'animaux, ou la pose de dispositifs anti-retour en présence ou en suspicion de présence de Chiroptères dans les habitats potentiellement utilisés en gîte.

Détail de l'intervention

I. Intervention sur site

Les intervenants de la société Acer campestre figurent dans le tableau suivant :

Noms des intervenants	Fonction
C. Verbeke	Ingénieure écologue - Chargée d'études faune Chiroptérologue
G. Malpel	Technicien en génie écologique – AMO écologue chantier

Tableau 1 : Liste des intervenants

La première intervention sur site s'est déroulée le 14 février 2023, en présence de deux écologues, du conducteur de la nacelle et de la société Orvitis représentée par Monsieur Nomblot. Une nacelle a été utilisée pour atteindre les différentes structures à observer. Elle ne concernait que l'entrée N°26.

La dernière intervention sur site s'est déroulée du 28 février au 02 mars 2023, en présence de deux écologues et de la société Orvitis représentée par Monsieur Nomblot. Une nacelle conduite par Monsieur Malpel a été utilisée pour atteindre les différentes structures à observer. Cette intervention concernait le reste de l'immeuble à savoir toutes les entrées sauf la N°26.

Le détail des interventions sur le site est synthétisé dans le tableau suivant :

Date d'intervention	Intervenants	Parties concernées	Moineau domestique	Chiroptères
14/02/2023	C. Verbeke, G. Malpel	Entrée N°26	X	X
28/02/2023	C. Verbeke, G. Malpel	Façade ouest, pignon nord, façade est entrée N°30	X	X
01/03/2023	C. Verbeke, G. Malpel	Extrémité façade nord-est, façade est entrée N°30, entrées N°28, 24, 22 et 14	X	X
02/03/2023	C. Verbeke, G. Malpel	Entrées N°20, 18, 16, extrémité façade sud-est, extrémité façade nord-ouest, pignon sud	X	X

Tableau 2 : Dates des prospections sur site



Illustration 1 : Intervention sur l'immeuble grâce à une nacelle.

II. Détail de l'intervention sur site

L'immeuble se compose de neuf entrées, du N°14 au N°30 de la rue Ernest Renan. Il comporte un rez-de-chaussée et quatre étages. Certains logements n'étaient plus habités, voire certaines entrées étaient déjà condamnées pour le public.

Plusieurs habitats utilisables en gîte pour les Chiroptères ou le Moineau domestique avaient été signalés par l'écologue, et se situent au niveau des façades, des pignons et du toit.

II.A. Habitats potentiels au niveau de la façade ouest

Concernant la façade ouest, un disjointement au-dessus de chaque fenêtre et un joint de dilatation entre chaque étage ont été signalés comme potentiellement utilisable par les Chiroptères.



Illustration 2 : Un joint de dilatation (à gauche) et un disjointement au-dessus d'une fenêtre (à droite) favorables aux Chiroptères

Disjointements de fenêtre

De nombreux disjointements au-dessus des fenêtres étaient déjà bouchés par du béton ou par du polystyrène. Ceux qui étaient potentiellement colonisables ont été contrôlés à la lampe ou à l'endoscope afin de vérifier la présence ou non de chauve-souris.

Aucune trace de présence, ni aucun individu n'ont été observés. Les disjointements potentiels ont été bouchés à la mousse expansive.



Illustration 3 : Disjointement au-dessus d'une fenêtre non favorable, bouché par du béton

Joints de dilatation :

Certains joints de dilatation horizontaux entre chaque étage sont bouchés par du béton ou ne sont pas assez hauts pour accueillir des individus. Dans de rares cas, un espace derrière la façade extérieure est présent et accessible par des individus depuis le joint de dilatation. Cet espace semble être continu sur toute la longueur de la fenêtre entre les joints verticaux de chaque fenêtre. À l'inverse, dans la majorité des cas, cet espace n'est pas suffisamment large pour que des individus s'introduisent derrière le mur.

Lorsque des individus ont été trouvés ou lorsqu'il n'a pas été possible de conclure à l'absence d'individus dans l'espace mural accessible, un dispositif anti-retour pour Chiroptères a été posé.

Lorsqu'il n'y avait pas d'individus dans les joints favorables, mais que l'espace mural n'était pas accessible par les individus, ces joints ont été bouchés, à la mousse expansive ou avec des manchons de polyéthylène pour plomberie, afin qu'il ne soit pas utilisés.

Il est à noter que les joints de l'extrémité nord de la façade ouest n'ont pas pu être tous contrôlés. En effet, un arbre empêchait l'accès avec la nacelle aux joints du rez-de-chaussée, du premier étage et à la moitié du deuxième étage (face orientée ouest).

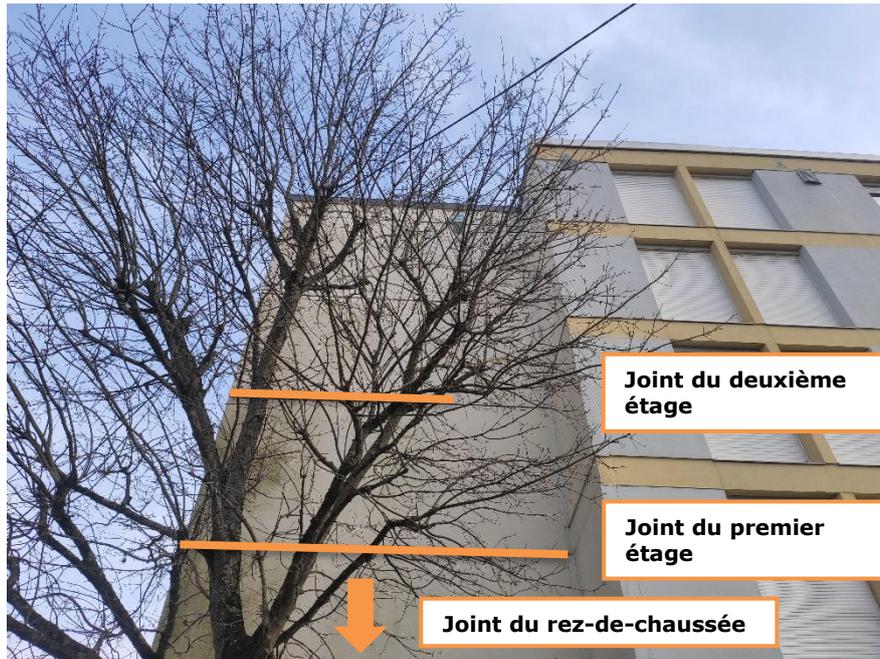


Illustration 4 : Récapitulatif des habitats potentiels à chiroptères de la façade nord-ouest non vérifiés

II.B. Habitats potentiels au niveau de la façade est

Concernant la façade est, un espace à côté des portes-fenêtres des balcons a été signalé comme favorable aux Chiroptères par l'écologue. Le contrôle de la profondeur de cet espace a permis de constater qu'il n'est pas assez grand pour accueillir des individus.

Les caissons des volets-roulants signalés comme potentiels pour les Chiroptères étaient déjà démontés.

Enfin, les extrémités de la façade est présentaient chacune cinq joints de dilatation potentiels aux Chiroptères. Les joints de l'extrémité nord ont été traités mais pas ceux de l'extrémité sud. En effet, ils n'ont pu être contrôlés car des travaux de terrassement étaient en cours et nous empêchaient de s'approcher assez près avec la nacelle.



Carte 1 : Récapitulatif des habitats potentiels à chiroptères des façades vérifiés et non vérifiés

II.C. Habitat potentiel au niveau du toit

Concernant le toit, un espace entre la couverture et les murs a été signalé comme potentiel aux Chiroptères et au Moineau domestique sur tout le tour du bâtiment par l'écologue. Une observation du bâtiment avant toute action a été faite pour vérifier qu'aucun processus de nidification de l'avifaune ne soit commencé pour cette saison 2023. Du matériel pouvant indiquer une ancienne nidification du Moineau domestique a été régulièrement observé sur tout le pourtour de l'immeuble. À l'inverse, aucune trace de présence de Chiroptères n'a été relevée. Les restes de matériel pour l'avifaune ont été contrôlés à l'endoscope afin de s'assurer qu'aucune couvée n'était présente avant qu'ils ne soient enlevés.



Illustration 5 : Reste de matériel de nidification derrière la couverture du toit

Pour chaque façade et les deux pignons, lorsque les appartements d'une entrée étaient occupés, l'espace entre la couverture et le mur a été bouché par des manchons de polyéthylène, du journal ou de la mousse expansive. Lorsque les logements d'une entrée étaient inoccupés, la couverture a été enlevée.



Illustration 6 : Couverture du toit enlevée (à gauche) ou condamnée par des manchons de polyéthylène (à droite)

II.D. Présence de Chiroptères et dispositifs anti-retour

Au total, quatre individus appartenant probablement au genre des pipistrelles (*Pipistrellus sp*) ou au Vespère de Savi (*Hypsugo savii*), ont été trouvés dans les joints de dilatation. Des traces de présence (guano) ont été observées plus régulièrement dans les joints de dilatation (d'une crotte à un petit tas de guano). Elles étaient toujours localisées dans les joints du deuxième au quatrième étage. Aucune trace n'a été trouvée au premier étage ou au rez-de-chaussée.



Illustration 7 : Individu et tas de guano observés dans des joints de dilatation

Les dispositifs anti-retour se composent de deux bouts de bâche fixés à la colle polyuréthane, l'un collé au-dessus du joint et l'autre collé juste en-dessous. L'objectif est d'empêcher les chauve-souris de s'introduire dans le joint tout en leur permettant d'en sortir. Cela permet de vider le bâtiment avant toute perturbation engendrée par les travaux. De part et d'autre des dispositifs, le joint a été bouché avec du plastique, du journal ou des manchons de polyéthylène (la mousse expansive engluerait les individus), afin de guider les individus présents vers la sortie du dispositif et d'obstruer l'accès aux autres individus extérieurs.

Au total, dix dispositifs anti-retour ont été installés au niveau des joints de dilatation localisés ci-dessous (la lecture du bâtiment se fait de l'entrée N°14 au sud à l'entrée N°30 au nord) :

- Extrémité de la façade sud-ouest, 4^{ème} étage ;
- Entrée N°16, 4^{ème} étage, entre la 2^{ème} et la 3^{ème} fenêtre (deux individus observés) ;
- Entrée N°20, 4^{ème} étage, à gauche de la 5^{ème} fenêtre (un individu observé) ;
- Entrée N°26, 4^{ème} étage, entre la 2^{ème} et la 3^{ème} fenêtre ;
- Entrée N°28, 3^{ème} étage, joint entre les entrées N°28 et N° 30 ;
- Entrée N°30, 3 dispositifs :
 - 4^{ème} étage, entre la 2^{ème} et la 3^{ème} fenêtre ;
 - 4^{ème} étage, entre la 3^{ème} et la 4^{ème} fenêtre ;
 - 4^{ème} étage, à gauche de la 5^{ème} fenêtre (un individu observé) ;

- Extrémité de la façade nord-ouest, 4^{ème} étage, 2 dispositifs.



Illustration 8 : Dispositifs anti-retour pour Chiroptères installés à l'entrée N°30 sur la façade ouest

Conclusion et préconisations

Pour résumé, l'essentiel des habitats utilisés par les Chiroptères se situent au niveau des joints de dilatation de la façade ouest de l'immeuble, au niveau des étages supérieurs. Des individus et des traces de présence ont été trouvés. Dix dispositifs anti-retour pour les chauve-souris ont été installés pour permettre aux individus présents ou potentiellement présents dans les habitats favorables de quitter le bâtiment sans pouvoir y revenir. **Les habitats identifiés comme potentiellement utilisable par les Chiroptères ont été condamnés en l'absence certaine d'individus.**

L'ensemble des habitats favorables à l'avifaune, et notamment au Moineau domestique se concentre au niveau de l'espace entre la couverture et le mur du toit. Des restes de nidification ont été trouvés. Ils ont été enlevés et l'espace a été bouché, ou la couverture a été enlevée, afin de condamner les habitats favorables au Moineau domestique.

Il est nécessaire de s'assurer que les dispositifs anti-retour pour les Chiroptères restent en place jusqu'à la fin de la période d'hibernation et le début de la période d'activité des chauve-souris, à savoir début avril (selon les conditions météorologiques). De même, il est nécessaire de veiller à ce que toutes les parties bouchées le restent jusqu'au début des travaux. Enfin, il est important de surveiller qu'aucune nouvelle dégradation ne vienne créer un nouvel habitat favorable à la faune.

Au regard de la quantité de gîtes à Chiroptères qui étaient présents dans l'immeuble et qui ont été condamnés, il serait pertinent de poser des gîtes pendant la période des travaux (par exemple sur d'autres immeubles proches de cette adresse, à une hauteur suffisante, cf. présence des individus qu'aux derniers étages de l'immeuble), en attendant que des gîtes soient créés dans les nouveaux bâtiments.